

Jeunesse au soleil
États financiers
au 31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Jeunesse au soleil

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Jeunesse au soleil (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de dons des particuliers, de services d'urgence et de collectes de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces apports s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons, de services d'urgence et de collectes de fonds, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025 et de l'actif net aux 1^{er} avril 2025 et 2024 et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces

risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Brant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 18 juin 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

Jeunesse au soleil

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subventions gouvernementales (note 3)	914 939	927 222
Dons (note 3)	5 341 212	4 823 515
Services d'urgence (note 3)	3 601 061	3 368 814
Collectes de fonds	451 055	379 118
Services communautaires	179 000	171 963
Produits d'intérêts	156 900	449 113
Produits divers	204 326	281 697
	<u>10 848 493</u>	<u>10 401 442</u>
Charges		
Services d'urgence	7 493 061	7 494 160
Services communautaires	853 781	890 641
Activités commerciales	273 094	187 879
Charges administratives	1 052 199	814 239
Collectes de fonds	140 586	126 878
Frais d'intérêts (note 4)	240 586	342 015
	<u>10 053 307</u>	<u>9 855 812</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant autres charges (produits)	<u>795 186</u>	<u>545 630</u>
Autres charges (produits)		
Amortissement des immobilisations corporelles	98 408	1 292 529
Gain sur la cession des biens détenus aux fins de revente		(510 912)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	<u>(75 899)</u>	<u>(678 485)</u>
	<u>22 509</u>	<u>103 132</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>772 677</u></u>	<u><u>442 498</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

Jeunesse au soleil

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026			2025
	Investi en	Grevé	Non grevé	
	immobilisations	d'affectations	d'affectations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 192 982		2 509 983	3 702 965
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(22 509)		795 185	772 676
Affectation d'origine interne (note 14)		1 700 000	(1 700 000)	
Investissement en immobilisations corporelles				
Remboursement de dette à long terme	306 880		(306 880)	
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(16 759 723)		16 759 723	
Acquisition d'immobilisations corporelles	17 234 517		(17 234 517)	
Solde à la fin	1 952 147	1 700 000	823 494	3 702 965

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Jeunesse au soleil

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	772 677	442 498
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	98 408	1 292 529
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(75 899)	(678 485)
Gain sur la cession des biens détenus aux fins de revente	(510 912)	(510 912)
	<u>795 186</u>	545 630
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	<u>(9 349 018)</u>	240 001
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(8 553 832)</u>	785 631
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 182 522)	(4 389 298)
Cession des biens détenus aux fins de revente	630 000	630 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(19 182 522)</u>	(3 759 298)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de dette à long terme	(306 880)	(306 879)
Apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	16 759 723	6 069 641
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>16 452 843</u>	5 762 762
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(11 283 511)</u>	2 789 095
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>14 270 455</u>	11 481 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>2 986 944</u>	14 270 455
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	2 986 944	2 217 455
Dépôts à terme	12 053 000	12 053 000
	<u>2 986 944</u>	14 270 455

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Jeunesse au soleil

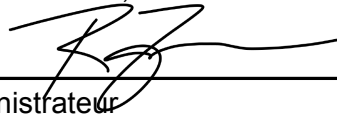
Situation financière

au 31 mars 2026

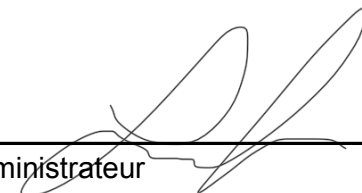
	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	2 986 944	2 217 455
Dépôts à terme		12 053 000
Autres créances (note 6)	2 004 985	991 617
Frais payés d'avance et dépôts	86 358	83 279
	<u>5 078 287</u>	15 345 351
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 7)	33 803 485	14 462 261
	<u>38 881 772</u>	<u>29 807 612</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	2 499 794	2 105 523
Autres apports reportés (note 9)	1 185 026	10 729 845
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an		
Sujette à renouvellement (note 10)	4 526 478	4 833 358
	<u>8 211 298</u>	17 668 726
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		
(note 11)	26 194 833	8 435 921
	<u>34 406 131</u>	<u>26 104 647</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	1 952 147	1 192 982
Grevé d'affectations d'origine interne (note 14)	1 700 000	
Non grevé d'affectations	823 494	2 509 983
	<u>4 475 641</u>	3 702 965
	<u>38 881 772</u>	<u>29 807 612</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Jeunesse au soleil

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré non assujéti à l'impôt sur le revenu.

L'objectif principal de l'organisme est de combler les besoins de base des membres de la collectivité en leur fournissant des aliments, des vêtements et des médicaments de secours ainsi que des services de prévention du crime. L'organisme offre également un vaste éventail de programmes sportifs et récréatifs et il exploite un centre de loisirs pour les aînés. Les apports de l'organisme, à l'exception des subventions gouvernementales, proviennent de dons de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Jeunesse au soleil

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits nets de placements et produits d'intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé et les variations de la juste valeur le sont au moment où elles se produisent.

Apports reçus sous forme de biens et de services

Le travail de l'organisme dépend de dons de biens, comme des vêtements, des aliments et des fournitures, et de dons de droits d'utilisation de locaux et de véhicules. Lorsque la juste valeur de ces apports reçus sous forme de biens et de services peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier, elle est inscrite dans les états financiers.

L'organisme serait incapable d'exercer ses activités sans l'appui des bénévoles qui lui consacrent un nombre considérable d'heures par année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Jeunesse au soleil

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	2 et 30 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Matériel roulant, logiciel et aménagement des locaux	3 ans

Le bâtiment en cours de construction sera amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 30 ans lorsqu'il sera achevé.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Apports		
Subventions gouvernementales		
Fédérales	90 314	112 425
Provinciales	162 568	156 078
Municipales	662 057	658 719
	<u>914 939</u>	<u>927 222</u>
Dons		
Apports reçus sous forme de biens et de services (a)	365 959	803 977
Transfert des autres apports reportés	523 147	312 872
Legs testamentaires	566 884	300 362
Autres dons de particuliers, de sociétés et d'organismes sans but lucratif	3 885 221	3 406 304
	<u>5 341 211</u>	<u>4 823 515</u>
Services d'urgence		
Dons de nourriture (a)	3 601 061	3 368 814

(a) Un montant équivalent est inclus dans les charges des services d'urgence.

Jeunesse au soleil
Notes complémentaires
au 31 mars 2026

4 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	237 909	331 958
Intérêts sur la marge de crédit	2 677	10 057
	<u>240 586</u>	<u>342 015</u>

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Autres créances	61 720	(702 415)
Frais payés d'avance et dépôts	(3 080)	(9 832)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	137 161	(69 291)
Autres apports reportés	(9 544 819)	1 021 539
	<u>(9 349 018)</u>	<u>240 001</u>

6 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	469 273	886 214
Apports à recevoir	1 075 088	
Intérêts à recevoir		10 849
Autres	460 624	94 554
	<u>2 004 985</u>	<u>991 617</u>

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2026	2025
		Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Coût			
	\$	\$	\$	\$
Terrains	5 754 546		5 754 546	5 754 546
Bâtiments	3 803 769	3 034 164	769 605	814 034
Bâtiment en cours de construction (a)	27 152 236		27 152 236	7 820 938
Mobilier et matériel	201 943	201 943		
Matériel roulant	148 936	120 650	28 286	47 144
Logiciel	91 541	83 008	8 533	25 599
Aménagement des locaux	517 630	427 351	90 279	
	37 670 601	3 867 116	33 803 485	14 462 261

(a) Au cours de l'exercice, l'organisme a capitalisé des coûts de construction, dont un montant de 2 205 115 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

Jeunesse au soleil

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

8 - MARGES DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit auprès d'une banque à charte canadienne, d'un montant autorisé de 900 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,15 % (taux préférentiel au 31 mars 2025) (4,6 %; 4,95 % au 31 mars 2025). La marge de crédit est garantie par des bâtiments et leurs terrains, d'une valeur comptable nette de 31 752 236 \$ au 31 mars 2026. À la fin de l'exercice, la marge de crédit est inutilisée (inutilisée au 31 mars 2025). Cette marge de crédit est renouvelable annuellement et le prochain renouvellement aura lieu en août 2026.

L'organisme dispose aussi d'une marge de crédit auprès d'une banque à charte canadienne, d'un montant autorisé de 3 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % (4,95 %). La marge de crédit est garantie par des bâtiments et leurs terrains, d'une valeur comptable nette de 31 752 236 \$ au 31 mars 2026. À la fin de l'exercice, la marge de crédit est inutilisée. Cette marge de crédit vient à échéance en mars 2031.

9 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges spécifiques de fonctionnement qui seront engagées au cours du prochain exercice.

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	10 729 845	9 708 306
Apports reçus	8 195 921	7 740 973
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	(16 759 722)	(6 013 070)
Montant constaté à titre de produits	(981 018)	(706 364)
Solde à la fin	<u>1 185 026</u>	<u>10 729 845</u>

10 - DETTE À LONG TERME

	2026	2025
	\$	\$
Emprunt à terme, taux préférentiel plus 0,35 % (4,8 %; 5,3 % au 31 mars 2025), garanti par des hypothèques de 20 450 000 \$ sur des bâtiments et leurs terrains d'une valeur comptable nette de 33 676 388 \$ ainsi que par le cautionnement d'un organisme sous influence notable d'un montant maximum de 15 705 000 \$, remboursable par versements mensuels de 25 573 \$, capital seulement, échéant en mars 2026 (a)	4 526 478	4 833 358
Tranche échéant à moins de un an	4 526 478	4 833 358
Sujette à renouvellement	<u>-</u>	<u>-</u>

Jeunesse au soleil

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

10 - DETTE À LONG TERME (suite)

(a) Après la date de fin d'exercice, l'emprunt à terme a été renouvelé selon les mêmes modalités jusqu'en mars 2027.

En vertu de la convention de crédit, l'organisme est assujéti à certaines conditions et clauses restrictives.

L'organisme n'a versé aucune contrepartie en échange de ce cautionnement.

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent uniquement des apports reçus en espèces spécifiquement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont constatés aux résultats au même rythme que l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Solde au début	8 435 921	3 044 765
Apports	1 075 088	56 571
Transfert des autres apports reportés (note 9)	16 759 723	6 013 070
Montant constaté aux résultats	<u>(75 899)</u>	<u>(678 485)</u>
Solde à la fin	<u>26 194 833</u>	<u>8 435 921</u>

12 - FONDATION JEUNESSE AU SOLEIL

L'organisme exerce une influence notable sur la Fondation Jeunesse au soleil (ci-après « la Fondation ») du fait que l'objectif principal de la Fondation est de remettre une partie ou la totalité de son capital et des produits, de temps à autre, à l'organisme.

13 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les autres créances (excluant les taxes à la consommation à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux variable.

Jeunesse au soleil

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

13 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Les marges de crédit et l'emprunt à terme portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

14 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, l'organisme a procédé à une affectation d'origine interne d'un montant de 1 700 000 \$ à même les excédents cumulés non affectés, afin de couvrir le paiement futur des intérêts sur la dette à long terme. Cette affectation est établie à la discrétion du conseil d'administration. Par conséquent, les montants ainsi affectés peuvent être réaffectés ou utilisés à d'autres fins sur décision du conseil d'administration.